

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre du transport en date du.....relatif aux prestations administratives rendues par les services relevant du ministère du transport ,des établissements et entreprises publics placés sous sa tutelle et aux conditions de leur octroi.

Organisme : Office de la Marine Marchande et des Ports

Domaine de la prestation : Marine Marchande

Objet de la prestation : Inscription sur le feuillet matricule de :

- Tous les actes, conventions et jugements relatifs aux droits sur le navire;
- Tous les Contrats d'affrètement à temps d'une durée supérieure à une année.

Conditions d'obtention

- Navire immatriculé.
- Jugements ayant acquis la force de la chose jugée.

Pièces à fournir

- Demande sur papier libre;
- Originaux des actes, conventions, jugements et contrats d'affrètement.

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
<ul style="list-style-type: none">- Dépôt du dossier;- Etude du dossier;- Inscription sur le feuillet matricule.	Service régional ou local de la marine marchande.	Dix jours.

Lieu de dépôt du dossier

Service : Service régional ou local de la marine marchande.
Adresse : Port d'immatriculation du navire.

Lieu d'obtention de la prestation
--

Service : Lieu de dépôt du dossier .

Délai d'obtention de la prestation

Dix jours.

Références législatives et/ou réglementaires

Code de commerce maritime promulgué par la loi n° 62-13 du 24 avril 1962, tel que modifié et complété par la loi n° 2004-3 du 20 janvier 2004 (article 30).
